

Âge médian de la population en 2020 (population légale au 1^{er} janvier 2023)

En 2020, l'âge médian de la population de l'Allier est de 48 ans. Par rapport à 1999, cet âge médian a augmenté de 5 ans, ce qui illustre le vieillissement de la population.

L'âge médian est égal ou supérieur à 50 ans dans 125 communes de l'Allier, principalement localisées en secteur rural isolé.

Les territoires où l'âge médian est le plus élevé sont : le Pays de Tronçais, Commeny Montmarault Nérís Communauté, le Bocage Bourbonnais et Entr'Allier Besbre et Loire.

A l'inverse, 18 communes ont un âge médian de 40 ans et moins. Il s'agit, pour la plupart, de communes périurbaines de la deuxième couronne, souvent celles ayant un solde naturel et migratoire positif, où la proportion de couples avec enfants est plus importante.

Comparativement, l'âge médian de la population en 2020 est de 41 ans pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Définition de l'INSEE :

Les résultats du recensement de la population sont présentés en utilisant l'âge en années révolues. Il correspond à l'âge au dernier anniversaire.

L'âge médian d'une population est l'âge qui partage les individus qui la composent en deux groupes d'effectifs égaux, ce qui se traduit par le fait que la première moitié de la population est plus jeune que l'âge médian et que la seconde moitié est plus âgée que l'âge médian.

Il se différencie de l'âge moyen qui correspond à la somme des âges de chaque personne divisé par la population totale.



**PRÉFÈTE
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Atlas départemental
de l'Allier**

Âge médian de la population en 2020 (population légale au 1er janvier 2023)

